

rieure est dénuée de sens à moins que tous les membres de la communauté internationale puissent être certains de ne pas être menacés ou intimidés militairement.

Je tiens à souligner que le gouvernement est extrêmement inquiet à la perspective d'un conflit dans le golfe Persique. En tant que Canadiens, nous avons la guerre en horreur, car nous nous rappelons les sacrifices que nous avons dû faire dans le passé pour nous assurer de vivre dans un monde meilleur. Nous abordons tout conflit avec le plus grand sérieux, car nous n'avons pas oublié le prix que nous avons dû payer au cours des deux guerres mondiales et de la guerre de Corée, ainsi que dans nos missions de pacification. Chose certaine, personne n'est plus sensible à toute cette question que les familles et les amis des membres des Forces canadiennes qui servent actuellement dans le Golfe. Je suis persuadée que tous les députés sont avec eux en pensée.

L'invasion brutale du Koweït par l'Irak pose à nouveau un défi extrêmement important au Canada. Elle va mettre à l'épreuve notre sagesse en tant que nation et notre volonté de défendre activement les valeurs qui sous-tendent le monde dans lequel nous voulons vivre et que nous voulons léguer aux générations futures. Après tout, notre objectif fondamental est de parvenir à créer un monde plus sûr.

Les mesures que le Canada et les autres pays ont prises dans le Golfe tendent à réaliser les objectifs de paix et de sécurité qui sont prévus dans la Charte des Nations Unies. Nous souscrivons à l'idée qu'il faut être prêt à agir pour maintenir la paix. Or, la meilleure garantie de paix est l'assurance qu'on ne tolérera aucune agression.

Il est essentiel que le Canada insiste sur l'application des règles fondamentales d'un nouvel ordre international qui empêche littéralement tout pays d'agir comme l'Irak. Il faut également que le Canada soit prêt à prendre des mesures en ce sens. Ce nouvel ordre est à notre portée, mais seulement s'il est appuyé et défendu par les Nations Unies, par tous les pays civilisés, et, bien entendu, par le Canada.

• (1710)

Monsieur le Président, je sais que mon temps de parole doit être écoulé, mais je voudrais terminer en soulignant que les résolutions des Nations Unies en soi ne changent pas du tout la mission confiée aux Forces canadiennes et que tout changement de mission que le gouvernement pourrait éventuellement ordonner aux Forces canadiennes correspondrait évidemment à nos capacités. Dans

une telle éventualité, je répète que ce serait sur la base d'une décision prise librement par le gouvernement canadien.

Pour l'instant, le Canada, de concert avec d'autres membres du Conseil de sécurité des Nations Unies et avec d'autres pays animés par les mêmes sentiments, cherche à s'assurer que les mesures à venir seront mises en oeuvre sous les auspices des Nations Unies. C'est ce que nous avons souhaité depuis le tout début de la crise. Nous pensons aussi à la nécessité de donner à la force multinationale d'autres possibilités, de sorte qu'elle pourra mieux poursuivre les objectifs des résolutions des Nations Unies.

Bien sûr, nous continuerons de tout faire pour éviter la guerre, c'est ce que nous espérons. Mais, si la sagesse ne prévaut pas, nous pouvons avoir confiance que nos hommes et nos femmes qui portent l'uniforme seront à la hauteur de toute tâche qu'on leur confiera. Ils ne servent pas seulement les intérêts de la sécurité au Moyen-Orient, mais aussi de la paix et de la stabilité dans le monde entier, et c'est cela qui importe avant tout.

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je remercie la ministre d'avoir fait le point sur la situation dans le golfe Persique, avec chiffres à l'appui. J'ai été tout particulièrement heureux de l'entendre féliciter les hommes et les femmes des Forces canadiennes, qui sont prêts à risquer leur vie pour protéger notre mode de vie ainsi que la paix et la liberté.

Il y a cependant une question qui me tient à coeur. Nous avons déjà entendu trois ou quatre députés et nous en entendrons encore bien d'autres avant la fin de la soirée. Il est important, à mon avis, que le débat soit axé sur nos points de désaccord. Il faut que les hommes et les femmes dont je viens de parler comprennent que, s'il y a des désaccords à la Chambre, c'est sur des questions de fond et non par esprit de parti, et que les divergences de vues sont prises au sérieux. Je trouve important que ce principe soit respecté quand il est question d'un sujet aussi important.

Je m'explique mal, si l'échéance est effectivement fixée au 15 janvier dans la résolution, que nous tenions à fixer quelque échéance que ce soit pour le moment. Voici quelles devraient être les étapes selon moi. Les Nations Unies constatent qu'il y a eu agression. C'est indéniable. Elles somment l'Irak d'obtempérer, puis imposent des sanctions à caractère non militaire et des blocus. Nous en sommes là, si je ne m'abuse. Ce n'est que devant l'échec